

Le 31 juillet 2020

TELUS annonce ses résultats opérationnels et financiers du deuxième trimestre de 2020

Maintien du soutien essentiel offert aux Canadiens et aux collectivités durant la pandémie de COVID-19; réponse dynamique marquée par une exécution opérationnelle exceptionnelle et prestation de solutions et de services novateurs aux clients

Croissance de 3,6 pour cent des produits d'exploitation consolidés, recul de 2,9 pour cent du BAIIA et saine croissance de plus de 57 pour cent du flux de trésorerie disponible, qui s'est chiffré à 511 millions de dollars, ce qui témoigne de la résilience de notre équipe dans un environnement opérationnel difficile qui évolue rapidement

Meilleur résultat de l'industrie en matière de croissance de la clientèle, soit 141 000 ajouts nets, tout en veillant au maintien de la sécurité et du mieux-être des clients et des membres de l'équipe; utilisation de nos capacités numériques et confirmation de l'efficacité de notre objectif stratégique de longue date de fournir une expérience client hors pair sur notre réseau de calibre mondial, qui s'appuie sur notre culture de premier plan

61 000 mises en service nettes de téléphones mobiles de haute qualité et ajouts nets de 94 000 abonnés des services mobiles au total; faible taux de désabonnement regroupé lié à la téléphonie mobile de 0,80 pour cent

Excellents résultats pour les services filaires, notamment une croissance des produits d'exploitation dans les deux chiffres, et 47 000 ajouts nets, un résultat porté par les ajouts nets pour les services Internet

Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,29125 \$ par action, qui s'appuie sur une solide croissance du flux de trésorerie disponible, d'excellentes liquidités et un solide bilan

Élan positif constaté au premier semestre de l'année, ce qui permet à TELUS d'anticiper un excellent flux de trésorerie disponible en 2020, qui devrait se situer dans la moitié inférieure de sa fourchette cible initiale de 1,4 à 1,7 milliard de dollars

Vancouver (C.-B.) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du deuxième trimestre de 2020. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 3,7 milliards de dollars ont augmenté de 3,6 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a diminué de 1,0 pour cent pour s'établir à 1,4 milliard de dollars, tandis que le BAIIA ajusté a affiché une baisse de 2,9 pour cent. Cette diminution est attribuable : aux conséquences financières de la pandémie de COVID-19, surtout la baisse des produits tirés de l'itinérance des services mobiles, compensée en partie par une augmentation des marges sur les services filaires de données découlant des acquisitions d'entreprises, de l'accroissement des services offerts et de la croissance du nombre d'abonnés; à une contribution supérieure au BAIIA de la division interne TELUS International (TI); et aux nombreux programmes d'amélioration de la rentabilité.

« Au deuxième trimestre, TELUS a obtenu des résultats financiers et opérationnels résilients, caractérisés par une forte croissance de la clientèle supérieure à 141 000 nouveaux abonnés nets, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19 durant le trimestre, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS. Cette réalisation accomplie dans un environnement opérationnel sans précédent témoigne de notre souci constant et de longue date de créer une culture de calibre mondial portée par notre équipe hautement mobilisée. Il est important de noter que nous avons obtenu d'excellents résultats au premier trimestre alors que 95 pour cent des membres de l'équipe adoptaient le télétravail, tout en continuant de fournir un service à la clientèle hors pair. Grâce à nos excellentes capacités numériques et à la capacité d'adaptation qui caractérise notre équipe, nous avons affiché une saine croissance de la clientèle au cours du trimestre, notamment 61 000 mises en service nettes de téléphones mobiles de haute qualité, concernant uniquement des clients des services postpayés d'une valeur supérieure, et 47 000 nouveaux abonnés dans le secteur des services filaires, un résultat porté par 37 000 ajouts nets pour les services Internet et 12 000 pour les services de sécurité, des chiffres en hausse d'une année à l'autre. Ces résultats s'appuient sur une fidélité de la clientèle élevée ou supérieure pour les principales gammes de produits en croissance, notamment un taux de désabonnement des services postpayés de 0,59 pour cent, le niveau le plus bas jamais atteint, grâce à la détermination de longue date de l'équipe TELUS à fournir une expérience client supérieure sur un réseau de calibre mondial. »

« Le réseau à large bande de TELUS a continué de fonctionner à merveille tout au long de la crise sanitaire, malgré les changements importants dans les habitudes d'utilisation et la demande accrue, a poursuivi M. Entwistle. L'efficacité de nos investissements soutenus dans les technologies à large bande se reflète aussi dans les nombreux prix récents qui nous ont été décernés par des autorités indépendantes de premier plan en matière de réseau, à la fois pour les services mobiles et filaires. Parmi ces distinctions notables, le magazine américain PCMag a classé TELUS au premier rang des fournisseurs d'accès Internet au Canada sur le plan de la vitesse. En outre, pour la deuxième fois consécutive, notre réseau mobile a été élu le meilleur par Tutela pour sa qualité constante, les plus faibles niveaux de latence et les vitesses de téléchargement les plus rapides. De plus, TELUS a remporté le prix Speedtest 2020 décerné par l'entreprise américaine Ookla pour le réseau mobile le plus rapide (sixième victoire consécutive) et pour la meilleure couverture mobile (troisième victoire consécutive). Dans son rapport sur l'état de l'expérience avec les réseaux mobiles dans les régions rurales du Canada intitulé The state of rural Canada's Mobile Network Experience – May 2020, l'entreprise britannique Opensignal affirme que les Canadiens vivant en régions rurales ont accès aux vitesses de téléchargement les plus rapides parmi tous les pays du G7. Le rapport souligne que l'expérience avec le réseau TELUS en région rurale est meilleure et plus rapide que n'importe quelle autre expérience dans n'importe quel pays du G7, à l'exception du Japon, un pays beaucoup plus petit que le Canada, dont les vitesses enregistrées de 49 Mbit/s sont légèrement supérieures à celles de TELUS (48 Mbit/s). Il est particulièrement gratifiant de remporter continuellement toutes ces distinctions prestigieuses décernées par des tiers, car toute notre équipe s'efforce sans relâche d'assurer la fiabilité et le rendement hors pair de tous nos services, dans les régions urbaines comme dans les régions rurales, pour permettre aux Canadiens de travailler et d'apprendre à distance, de faire des demandes de services essentiels auprès du gouvernement, de recevoir des soins médicaux essentiels et de rester en contact avec leur famille et leurs amis. »

« En juin, nous avons annoncé la première vague du déploiement de notre réseau 5G à Vancouver, à Montréal, à Calgary, à Edmonton et dans la région du Grand Toronto, qui se poursuivra dans 26 autres marchés au pays d'ici la fin de l'année, a ajouté M. Entwistle. Notre réseau 5G améliorera radicalement la façon dont les clients accéderont à l'information et communiqueront les uns avec les autres. Il sera accessible sans frais supplémentaires avec les forfaits Sans tracas de TELUS qui comprennent les données à volonté et aucuns frais d'utilisation excédentaire. Reposant sur une technologie qui figure toujours parmi les meilleures au monde, notre réseau 5G comblera les fossés numériques et stimulera l'innovation dans les entreprises, au gouvernement, dans les soins de santé, en éducation et dans les projets sociaux. De plus, nous estimons qu'il créera environ 250 000 emplois et anticipons qu'il rapportera 40 milliards de dollars par année à l'économie canadienne. L'évolution déterminante de notre écosystème 5G témoigne de la compétence de notre équipe et de sa détermination à créer une expérience 5G de pointe d'un océan à l'autre, dans les régions urbaines comme dans les régions rurales du Canada. »

« Pendant que nous continuons d'accroître notre leadership en matière de réseaux à large bande et d'exécuter notre stratégie de mise en marché gagnante s'appuyant sur notre culture reconnue à l'échelle mondiale et sur notre expérience client hors pair, nous demeurons optimistes à l'égard des perspectives à

long terme de notre entreprise et des nombreuses occasions futures de rehausser la marque TELUS et d'accélérer notre stratégie de croissance. Compte tenu de notre rendement solide et constant à long terme et de notre excellent bilan, nous étions en bonne posture pour composer avec l'incertitude causée par la crise sanitaire mondiale. En 2020, nous anticipons une croissance du BAIIA stable ou légèrement positive, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible se situant dans la moitié inférieure de notre fourchette cible initiale. De plus, nous gardons l'espoir que les conditions nous permettront d'atteindre ou de dépasser nos objectifs de croissance des dividendes lors de l'annonce de nos résultats du troisième trimestre en novembre. En plus des innovations incroyables que nous produisons pour faire face à la crise actuelle et des leçons tirées au cours des derniers mois, notre excellent rendement favorisera l'évolution continue de notre modèle d'exploitation et la résilience de notre organisation afin que nous jouissions d'une excellente position pour saisir les occasions sur le marché et surmonter les difficultés économiques prévues après la pandémie », a renchéri M. Entwistle.

« L'équipe TELUS reste déterminée à permettre aux Canadiens de rester connectés à ce qui compte le plus pour eux, a mentionné M. Entwistle. À cet égard, l'équipe TELUS maintient son engagement à consacrer 150 millions de dollars à la lutte contre la COVID-19 partout au Canada. Il convient de souligner que depuis le début de la pandémie mondiale, la Fondation TELUS pour un futur meilleur a versé 5,5 millions de dollars au profit de 326 projets caritatifs dans le domaine de la santé. De plus, depuis le lancement des activités virtuelles des Journées du bénévolat de TELUS, au cours de ce trimestre seulement, les membres de l'équipe TELUS ont pris part à 200 000 bonnes actions, notamment en effectuant 450 000 heures de bénévolat et en confectionnant 131 000 masques pour nos collectivités. Puisque les Canadiens demeurent à la recherche de soins de santé qu'ils peuvent recevoir en toute sécurité dans leur foyer, nous tirons parti de la portée unique des offres de TELUS Santé pour favoriser l'expansion continue de nos solutions de soins virtuels, qui contribuent à améliorer la santé de nos concitoyens, surtout les plus vulnérables. Dans le même ordre d'idées, nous continuons d'utiliser nos cliniques mobiles Santé pour l'avenir afin de soutenir les activités de dépistage de la COVID-19. Quelque 36 000 consultations médicales ont eu lieu dans nos cliniques mobiles depuis le début du programme. De plus, pendant la pandémie, nous avons donné 14 000 appareils gratuits avec un forfait de services mobiles à 0 \$ à plus de 325 organisations qui viennent en aide aux citoyens vulnérables. Notre équipe a aussi aidé 5 300 jeunes à risque depuis le début du programme Mobilité pour l'avenir en leur offrant un téléphone intelligent et un forfait de données gratuits pour leur permettre de rester connectés en cette période sans précédent. »

« Au cours du dernier trimestre, TELUS a élargi son programme Internet pour l'avenir, qui vise à venir en aide aux personnes vivant avec un handicap en veillant à leur donner accès aux ressources et aux outils qui leur permettent de s'épanouir et de vivre pleinement, et ce, dans le confort de leur foyer, a poursuivi M. Entwistle. Depuis le lancement de ce programme, nous avons permis à plus de 65 000 Canadiens issus de familles à faible revenu de recevoir un accès Internet haute vitesse à moindre prix. »

« Nos résultats résilients au deuxième trimestre témoignent de notre culture de premier plan et de la remarquable adaptation de notre équipe hautement mobilisée à un environnement qui évolue rapidement, de la poursuite de notre lancée du premier trimestre et de la forte croissance du nombre d'abonnés, parallèlement à un souci de gestion de la rentabilité au cours d'une période difficile, a affirmé Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS. Notre succès repose sur la grande importance que nous accordons à l'excellence du service à la clientèle et à notre position de chef de file en matière de réseau, grâce à nos capacités numériques et à nos initiatives de simplification. Il repose aussi sur notre détermination continue à mener des initiatives de réduction des coûts et d'amélioration des marges à l'échelle de l'entreprise afin d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie. »

« Même si nous avons dû composer avec une situation unique au cours du trimestre, nous avons profité des conditions avantageuses sur le marché du crédit pour procéder au refinancement anticipé de nos dettes arrivant à échéance en 2021 à des taux attrayants, ce qui a renforcé notre bilan et amélioré nos liquidités, qui sont passées à plus de 3,6 milliards de dollars. Par conséquent, notre taux d'intérêt moyen pondéré sur les dettes à long terme est de 3,86 pour cent, leur durée moyenne jusqu'à l'échéance est de 13 ans et nous n'avons aucune dette arrivant à échéance avant 2022. Notre excellente situation financière continue de soutenir nos initiatives de croissance, ainsi que nos acquisitions stratégiques visant à stimuler encore davantage notre croissance. Nos investissements soutenus dans notre réseau rehausseront notre position de chef de file en la matière. Nous investissons notamment dans notre réseau à large bande de premier plan afin de générer des revenus à court et à long terme et des gains d'efficacité opérationnelle. Par conséquent,

nous sommes en bonne posture pour continuer d'offrir aux investisseurs le meilleur programme pluriannuel de croissance du dividende de l'industrie, tout en nous préparant aux importantes ventes aux enchères de spectre qui auront lieu au cours des prochaines années. »

« Pendant la dernière moitié de l'année, notre équipe cherchera à poursuivre sa lancée sur le plan opérationnel et à maintenir sa détermination constante à accroître l'efficacité opérationnelle, qui s'appuie sur les caractéristiques de croissance uniques de TELUS International, de TELUS Santé et de TELUS Agriculture, a ajouté M. French. Nous sommes conscients qu'il y aura des défis particuliers à relever durant le reste de l'année, mais l'équipe TELUS a toujours fait preuve d'une capacité remarquable à évoluer et à s'adapter à tout environnement opérationnel. Compte tenu du caractère évolutif persistant de la crise sanitaire mondiale provoquée par la COVID-19 et de l'incertitude qui en découle, nous restons incapables de prévoir avec précision l'étendue exacte des conséquences positives et négatives de la pandémie sur notre entreprise et sur les prévisions financières annuelles de 2020 que nous avons publiées, puis retirées. Pour l'exercice, nous visons à afficher un BAIIA stable ou légèrement supérieur et à suivre notre plan de dépenses en immobilisations d'origine, et nous anticipons un excellent flux de trésorerie disponible qui devrait se situer dans la moitié inférieure de notre fourchette cible initiale de 1,4 à 1,7 milliard de dollars. Notre objectif lié au flux de trésorerie disponible n'est pas amplifié par les dépenses en immobilisations, que nous continuons d'anticiper à environ 2,75 milliards de dollars, dans le but de soutenir nos investissements continus raisonnables dans les occasions fructueuses qui se présenteront pour améliorer la mise en place de nos technologies de réseau de premier plan. »

Pendant le trimestre, TELUS a ajouté 151 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet, des services de télévision et des services de sécurité, soit une baisse de 55 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, tandis qu'elle a affiché une perte stable de 10 000 clients des services vocaux résidentiels, ce qui porte le nombre total de mises en service nettes à 141 000. Les mises en service nettes comprenaient 61 000 téléphones mobiles et 33 000 appareils mobiles connectés, ainsi que 37 000 clients des services Internet, 8 000 clients des services de télévision et 12 000 clients des services de sécurité. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à plus de 10 millions, a augmenté de 4,9 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 2,4 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à 8,8 millions, et d'une hausse de 21 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté, qui se chiffre à plus de 1,6 million. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 6,4 pour cent au cours des 12 derniers mois pour franchir la barre des 2 millions de clients. Le nombre d'abonnés des services de télévision a connu une hausse de 4,4 pour cent pour s'établir à 1,2 million et la clientèle des services de sécurité a connu une hausse pour atteindre 635 000 abonnés.

Le flux de trésorerie disponible de 511 millions de dollars pour le trimestre a augmenté de 187 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des versements d'impôt, des sommes consacrées au financement des appareils et des décaissements liés aux coûts de restructuration et autres coûts, compensée en partie par une hausse des intérêts payés.

Les dépenses en immobilisations consolidées de 756 millions de dollars ont diminué de 1,8 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison du calendrier de déploiement de la fibre optique et de la baisse des dépenses en immobilisations fondées sur les résultats, laquelle est attribuable à la baisse des mises en service brutes pendant la pandémie. Cette baisse a été compensée en partie par les investissements accrus dans notre réseau 5G, ainsi que les investissements effectués pour améliorer la fiabilité des systèmes pendant la pandémie de COVID-19. De plus, les dépenses en immobilisations ont notamment servi à améliorer la vitesse et la couverture des services mobiles, à appuyer nos efforts relatifs à la fiabilité de nos systèmes et à l'efficacité opérationnelle et à relier encore plus de résidences et d'entreprises directement au réseau à fibre optique. À la fin du trimestre, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 2,33 millions d'adresses ou 73 pour cent des adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande, grâce à une hausse d'environ 290 000 adresses au cours des 12 derniers mois.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 315 millions de dollars représente une baisse de 39 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,23 \$ représente une baisse de 47 pour cent. Ces baisses reflètent les nombreuses conséquences de la pandémie de COVID-19, une hausse d'impôt principalement attribuable à la non-réurrence de la réévaluation du passif d'impôts différés de l'année précédente qui découle de la réduction pluriannuelle du

taux provincial d'imposition des entreprises en Alberta, une augmentation de l'amortissement, ainsi qu'une hausse des coûts de financement, qui découle principalement de la prime de remboursement anticipé de la dette à long terme de 18 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2020 qui se rapporte à nos rachats anticipés d'obligations de 2021. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, les pertes associées à la période résiduelle des baux et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, la prime de remboursement anticipé de la dette à long terme et un gain lié à l'abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI, le bénéfice net ajusté de 316 millions de dollars a diminué de 24 pour cent par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BPA de base ajusté de 0,25 \$ a connu une baisse de 29 pour cent.

Le point sur la COVID-19

Pendant que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence omniprésente à l'échelle mondiale, notre objectif demeure d'aider les Canadiens à rester connectés et d'assurer la santé, la sécurité et le mieux-être des membres de l'équipe, des clients et des collectivités. Tout au long du trimestre, nous avons minutieusement tenu compte des intérêts de toutes les parties prenantes, y compris nos actionnaires. Les mesures prises en réponse à la pandémie sont fondées sur les conseils du comité consultatif des questions médicales de TELUS et conformes à notre priorité Les clients d'abord, à notre volonté d'assurer la santé et la sécurité de notre équipe et à notre vocation sociale.

En tant qu'organisation résiliente dotée d'excellentes capacités numériques et de commerce électronique, nous avons été en mesure de nous adapter rapidement au nouvel environnement opérationnel qui prévaut en assurant la continuité des affaires malgré notre décision proactive de fermer temporairement environ 90 pour cent de nos boutiques et malgré les mesures d'éloignement physique qui empêchaient nos techniciens sur le terrain d'entrer chez les clients. En raison de ces restrictions touchant les réseaux de distribution physiques, nous avons constaté une hausse de la demande visant nos actifs numériques, notamment en misant sur le commerce électronique pour vendre de nouveaux appareils aux clients, ainsi qu'une forte adoption de notre modèle de soutien à distance des techniciens, qui a permis à ceux-ci d'effectuer leurs tâches sans entrer chez les clients. Même si les restrictions et les difficultés découlant de la pandémie ont entraîné des réductions temporaires des mises en service brutes et des renouvellements, notre agilité et notre priorité numérique ont entraîné une forte croissance de la clientèle. Au cours des dernières semaines du trimestre, nous avons commencé la réouverture progressive de nos boutiques. Nos techniciens ont également recommencé à entrer chez les clients pour effectuer des installations et des réparations complexes qui ne peuvent pas être effectuées à distance, en suivant des procédures opérationnelles rigoureuses, lorsque le client et le technicien y consentent.

La conjoncture découlant de la pandémie mondiale a porté atteinte à nos résultats financiers du deuxième trimestre. Compte tenu de la fermeture des frontières, de la diminution des voyages des clients et de notre décision d'annuler temporairement les frais d'itinérance des services mobiles jusqu'au 30 avril 2020, nous affichons une baisse considérable des produits tirés de l'itinérance. Nous avons aussi enregistré des baisses au chapitre de l'utilisation des données mobiles facturables, car plus de gens sont restés à la maison et ont utilisé leurs appareils mobiles sur leur réseau Wi-Fi. Même si la forte demande de solutions de soins virtuels de TELUS Santé s'est maintenue tout au long du deuxième trimestre de 2020, nous avons enregistré une baisse des produits tirés de nos cliniques Medisys et Copeman, car celles-ci sont restées fermées pendant la majeure partie du trimestre et ont entamé leur réouverture progressive seulement au cours des dernières semaines.

TELUS International a continué de faire preuve d'une forte résilience. Aucun membre de son équipe de première ligne ne travaillait à la maison avant la pandémie, mais maintenant, plus de 90 pour cent des membres de l'équipe de TELUS International sont outillés pour fournir du soutien à distance. Bien que certains des clients de TELUS International aient subi des répercussions importantes en raison de la baisse de la demande dans le secteur des voyages et de l'hébergement, celles-ci ont été compensées par des hausses dans les secteurs du jeu, des médias et de la livraison de repas en ligne.

De plus, dans le contexte économique actuel, nos clients d'affaires doivent composer avec des fermetures ou des heures d'ouverture réduites, ce qui a entraîné une baisse des produits d'exploitation et de la contribution au BAIIA de ce secteur au cours du trimestre. Même si les répercussions nettes ont été faibles jusqu'à présent, nous prévoyons que ces pressions persisteront et augmenteront à mesure que les

conséquences à long terme de la récession se feront sentir. Pour tenir compte des difficultés financières auxquelles nos clients font face au cours de cette période difficile, nous avons mis en œuvre certaines mesures avantageuses pour les clients, notamment des modalités de paiement flexibles, ainsi que le report des suspensions, des annulations et des radiations de compte. Même si nous n'avons constaté aucun changement important en ce qui concerne le recouvrement des comptes débiteurs pendant le trimestre, nous avons enregistré une hausse des créances irrécouvrables découlant des pressions financières que subissent actuellement les ménages et les entreprises, ce qui est conforme à nos meilleures pratiques antérieures.

En plus des répercussions financières décrites ci-dessus, nous avons continué de prendre différentes mesures pour soutenir les membres de l'équipe, les clients et la collectivité pendant cette période difficile. Voici un aperçu des mesures que nous prenons :

- Nous offrons des modalités de paiement flexibles aux consommateurs et aux petites entreprises qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie.
- Nous avons reporté les augmentations de prix prévues et prolongé les périodes promotionnelles.
- Nous avons reporté les suspensions, les annulations et les radiations de compte pour les clients dont le compte fait l'objet d'un recouvrement et avons accepté des arrangements de paiement.
- Nous avons annulé les frais d'itinérance des services mobiles jusqu'au 30 avril 2020 et les frais d'utilisation excédentaire du service Internet résidentiel pour les clients qui n'ont pas un forfait de données illimitées jusqu'au 30 juin 2020.
- Nous offrons du contenu gratuit aux ménages afin que les Canadiens puissent se divertir et s'informer tout en restant à la maison, notamment des essais gratuits de chaînes sur Télé OPTIK et Pik TV, du contenu éducatif pour les jeunes en partenariat avec Microsoft, du contenu portant sur la santé et le mieux-être et plusieurs vidéos explicatives sur les technologies. Nous avons aussi offert la solution Sécurité en ligne de TELUS – Protection standard sans frais pendant le premier mois pour aider les Canadiens à assurer leur sécurité et la protection de leur vie privée en ligne.
- Nous offrons un crédit aux familles participant actuellement au programme Internet pour l'avenir afin de leur offrir le service sans frais et avons récemment élargi le programme pour inclure les personnes vivant avec un handicap qui reçoivent une allocation d'invalidité des gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Québec.
- Nous avons élargi le programme Mobilité pour l'avenir pour y inclure le personnel hospitalier, afin d'offrir des services mobiles sans frais aux travailleurs de la santé de première ligne qui œuvrent dans des hôpitaux du pays durement touchés par la pandémie de COVID-19.
- Nous avons intégré les cliniques Santé pour l'avenir^{MC} à nos mesures d'intervention en réponse à la pandémie de COVID-19. Nos cliniques mobiles ont servi de centres de dépistage et de cliniques d'évaluation à Halifax, à Vancouver, à Ottawa et dans la région de Waterloo. De plus, notre clinique de la région de Mississauga-Brampton a aidé les personnes qui terminaient leur isolement et qui se rétablissaient de la COVID-19. Enfin, notre clinique d'Edmonton a servi d'abri d'urgence aménagé à des fins d'isolement et de quarantaine.
- Nous avons appuyé la lutte contre la crise de santé publique au moyen d'un don unique de la direction : Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, a versé trois mois de son salaire brut au profit d'hôpitaux, de centres de santé communautaire et de projets de recherche essentiels sur la COVID-19 à l'échelle du Canada. Le don philanthropique de M. Entwistle comprend : une somme de 100 000 \$ versée au BC Women's Hospital + Health Centre Foundation pour financer une technologie de soins virtuels; une somme de 100 000 \$ versée à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill pour permettre aux patients dans les unités de soins intensifs de communiquer virtuellement avec leurs proches; une somme de 100 000 \$ versée à la Covenant Health Foundation en Alberta pour aider les personnes âgées isolées et vulnérables; et une somme de 100 000 \$ versée à la Sunnybrook Hospital Foundation en Ontario pour remédier de toute urgence à la hausse alarmante du nombre de suicides pendant la pandémie. De plus, la Fondation de la famille Entwistle a effectué un don supplémentaire pour optimiser l'engagement de l'équipe TELUS à appuyer les soins de santé au Canada et à aider les personnes les plus touchées par la COVID-19.
- Nous avons donné plus de 14 000 appareils et tablettes pour permettre aux personnes âgées isolées, aux patients hospitalisés et aux Canadiens vulnérables de rester connectés.

- Nous avons lancé l'initiative #AidonsNosPME pour aider les petites entreprises canadiennes. L'objectif de cette campagne sur les médias sociaux a été dépassé après quatre jours, et nous nous sommes engagés à verser 500 000 \$ en fonds directs, en marketing et en conseils d'experts.
- Nous avons évité les mises à pied en réaffectant les membres de l'équipe de première ligne, notamment les membres directement touchés par la fermeture de nos boutiques, dans d'autres secteurs de l'entreprise ayant besoin de renforts.
- Nous avons réaffecté nos dépenses en immobilisations en 2020 afin de fournir la vitesse, la fiabilité et la couverture nécessaires sur le réseau pour permettre aux Canadiens de rester connectés et avons accéléré nos investissements dans le réseau PureFibre à Calgary.
- Nous avons permis aux membres de l'équipe de rester productifs lorsqu'ils travaillent à la maison et leur offrant d'autres modalités tenant compte des conséquences de la pandémie de COVID-19, comme la fermeture des écoles.
- Nous protégeons la santé et le mieux-être des membres de l'équipe en mettant en œuvre des normes rigoureuses d'hygiène et d'éloignement physique pour les employés qui continuent de travailler dans les installations de TELUS ou à occuper un poste de première ligne, tant au Canada qu'à l'étranger.

Pour voir une analyse approfondie des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement dans lequel nous évoluons, consultez la section 1.2 de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Deuxième trimestre se terminant le 30 juin		Variation en pourcentage
	2020	2019	e
Produits d'exploitation	3 728	3 597	3,6
Dépenses d'exploitation avant amortissement	2 369	2 224	6,5
BAIIA ⁽¹⁾	1 359	1 373	(1,0)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	1 361	1 402	(2,9)
Bénéfice net	315	520	(39,4)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	316	416	(24,0)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	290	517	(43,9)
BPA de base ⁽³⁾ (en dollars)	0,23	0,43	(46,5)
BPA de base ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾ (en dollars)	0,25	0,35	(28,6)
Dépenses en immobilisations ⁽⁴⁾	756	770	(1,8)
Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾	511	324	57,7
Connexions d'abonnés totales ⁽⁵⁾ (en milliers)	15 411	14 254	8,1

- (1) Le BAIIA, le bénéfice net ajusté, le BPA de base ajusté et le flux de trésorerie disponible sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (2) Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de 2020 et de 2019 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 70 millions de dollars et 29 millions de dollars, respectivement, les pertes associées à la période résiduelle des baux et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ainsi qu'un gain lié à l'abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI de 71 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020.
- (3) Le 17 mars 2020, les actionnaires de TELUS ont reçu une action supplémentaire pour chaque action détenue à la date de clôture, soit le 13 mars 2020. Tous les renseignements concernant les actions en circulation et les montants par action qui figurent dans le présent communiqué pour les périodes antérieures au 17 mars 2020 tiennent compte de l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une.
- (4) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, différent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intérimaires. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.
- (5) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil mobile connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs

des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. À compter du troisième trimestre de 2019, nous avons inclus le nombre de connexions d'abonnés des services de sécurité dans les connexions d'abonnés totales et appliqué ce changement de façon rétroactive depuis le lancement des services de sécurité de TELUS au début du troisième trimestre de 2018. Le 31 décembre 2019, le nombre de connexions d'abonnés des services de sécurité a été haussé afin d'inclure environ 490 000 abonnés découlant de l'acquisition de Services de sécurité ADT Canada, inc. (ADT Canada) effectuée le 5 novembre 2019.

Faits saillants des activités du deuxième trimestre de 2020

Comme il est indiqué à la section 1.2 de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020, la pandémie de COVID-19, qui s'est déclarée au cours du premier trimestre de 2020, a continué d'avoir une incidence omniprésente à l'échelle mondiale tout au long du deuxième trimestre de 2020. En raison de la nature de la pandémie et de l'incertitude relative à son ampleur, il est impossible d'estimer sa durée et le délai de reprise à l'heure actuelle. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous pourraient ne pas refléter les tendances observées à compter du troisième trimestre de 2020, car la pandémie de COVID-19 empêche nos clients et nous-mêmes de poursuivre nos activités normales dans certains secteurs, même si nous adaptons constamment nos façons de faire pour continuer d'accorder la priorité aux clients et de mener à bien notre vocation sociale.

Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes provenant du secteur mobile ont diminué de 152 millions de dollars ou 7,7 pour cent, car les produits d'exploitation tirés du réseau ont affiché une baisse de 3,3 pour cent et les produits tirés de l'équipement et d'autres services ont chuté de 21 pour cent.
- Les produits d'exploitation tirés du réseau ont diminué de 51 millions de dollars ou 3,3 pour cent, ce qui témoigne d'une baisse de 5,8 pour cent du PMAA lié aux téléphones mobiles, comme il est indiqué ci-dessous, compensée en partie par une hausse de 4,9 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois.
- Les produits tirés de l'équipement et d'autres services ont diminué de 95 millions de dollars ou 21 pour cent en raison de la diminution des volumes de contrats, puisque la consommation des clients fait l'objet d'une tendance générale à la baisse en raison de la fermeture de certains réseaux de vente pour une durée indéterminée, laquelle est attribuable à la pandémie de COVID-19. Les programmes de financement d'appareil offrant une transparence accrue à l'égard de l'ensemble des coûts des appareils, ce qui incite les clients à reporter leurs achats d'appareils de remplacement, ont aussi contribué à cette baisse.
- La facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) liée aux téléphones mobiles était de 69,65 \$, ce qui constitue une baisse de 5,1 pour cent. Cette diminution est attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19 : i) la modification des comportements des clients découlant des restrictions de déplacement, ainsi que notre décision de suspendre temporairement les frais d'itinérance facturés aux clients, compte tenu de la pandémie; ii) la fermeture de 90 pour cent de nos boutiques traditionnelles pour une durée indéterminée, ce qui a empêché des occasions de changement d'appareil et de passage à des forfaits de niveau supérieur ou de sélection de tels forfaits; iii) des baisses de l'utilisation de données facturables, car plus de gens sont restés à la maison et ont utilisé leurs appareils mobiles sur leur réseau Wi-Fi; et iv) notre décision de suspendre temporairement les frais de paiement tardif; compensée en partie par v) la hausse des produits tirés de l'utilisation des services vocaux facturables, surtout au début de la pandémie de COVID-19, avant l'assouplissement de certaines restrictions connexes. La FMAA liée aux téléphones mobiles a aussi été touchée par la diminution continue de l'utilisation des données facturables et les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures. La baisse de la FMAA liée aux téléphones mobiles a été partiellement compensée par une croissance attribuable à nos offres combinées (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté et Rabais famille TELUS) lancées au début du troisième trimestre de 2019, qui incitent les clients à opter pour des forfaits avec données à volonté ou des forfaits comprenant de plus gros lots de données, et pour des téléphones intelligents de valeur supérieure.
- Le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles était de 56,82 \$ au deuxième trimestre de 2020, ce qui constitue une baisse de 3,48 \$ ou 5,8 pour cent. Cette baisse est principalement attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19 décrites ci-dessus. Le PMAA lié aux téléphones mobiles continue aussi d'être touché par la diminution de l'utilisation facturable

et les effets des pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base. Ces baisses ont plus que compensé la hausse du nombre de clients qui optent pour des forfaits de niveau supérieur offrant des données à volonté ou un lot de données supérieur.

- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 0,80 pour cent, par rapport à 1,01 pour cent pour la même période de l'exercice précédent, ce qui reflète la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication dans le cadre de la pandémie de COVID-19, laquelle est associée à la tendance générale à la baisse de la consommation des clients et partiellement attribuable à la fermeture de certains réseaux de vente traditionnels dont il est question ci-dessus. Ce résultat découle aussi du succès de nos offres (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté, Option retour^{MC} et Rabais famille TELUS), de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de l'excellente qualité de notre réseau.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont établies à 268 000, ce qui correspond à une baisse de 68 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication et à la fermeture de certains réseaux de vente traditionnels pour une durée indéterminée en raison de la pandémie de COVID-19. Elle a plus que compensé la croissance de la population canadienne, le succès des offres promotionnelles et l'élargissement des réseaux de distribution, notamment l'utilisation améliorée de nos canaux numériques. Puisque nous avons fermé temporairement nos boutiques traditionnelles pour assurer la sécurité des clients et des membres de l'équipe pendant la pandémie, nous avons réussi à faire en sorte que les clients utilisent nos canaux numériques comme réseau de vente principal.
- Le nombre total de mises en service nettes était de 94 000, par rapport à 154 000 l'année précédente. Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 61 000 au deuxième trimestre de 2020, ce qui constitue une baisse de 21 000. Les mises en service nettes d'appareils mobiles connectés se sont chiffrées à 33 000, par rapport à 72 000 au deuxième trimestre de 2019, puisque la croissance des dispositifs du système d'intervention en cas d'urgence personnelle de notre gamme de solutions de santé grand public a été plus que compensée par la baisse des mises en service brutes dans le domaine de l'IdO en raison de la diminution des activités liées aux clients d'affaires.
- Le BAIIA de 870 millions de dollars a diminué de 49 millions de dollars ou 5,3 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 890 millions de dollars a diminué de 34 millions de dollars ou 3,7 pour cent par rapport à l'année dernière, compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment la baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions de déplacement, la fermeture de certains réseaux de vente traditionnels pour une durée indéterminée, les baisses de l'utilisation de données facturables, car plus de gens sont restés à la maison et ont utilisé leurs appareils mobiles sur leur réseau Wi-Fi, la hausse des créances irrécouvrables et la suspension temporaire des frais de paiement tardif. Ces baisses ont été compensées en partie par la hausse des marges sur l'équipement et les programmes d'amélioration de la rentabilité établis pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 283 millions de dollars ou 18 pour cent en raison de la croissance de 228 millions de dollars ou 18 pour cent des produits tirés des services de données et d'une hausse de 68 millions de dollars des autres produits d'exploitation, qui découle principalement d'un gain de 71 millions de dollars lié à l'abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI. Cette croissance a été partiellement compensée par une baisse de 5,2 pour cent des produits tirés des services vocaux traditionnels.
- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 228 millions de dollars ou 18 pour cent. La croissance des produits tirés des services de données a été stimulée par une hausse des produits d'exploitation tirés de différentes solutions de notre gamme diversifiée, notamment le service à la clientèle et les services d'affaires de TI – ce qui englobe l'acquisition de Compétence Call Center (CCC), l'augmentation des volumes d'affaires découlant de la portée élargie de ces deux services et la croissance de la clientèle. Elle a été partiellement réduite par les perturbations temporaires attribuables aux fermetures d'établissements imposées par les gouvernements en réponse à la pandémie de COVID-19. Une hausse des produits d'exploitation tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale, ce qui englobe la contribution associée à l'acquisition d'ADT Canada en 2019, des services Internet et de données de troisième vague et des services de télévision, a aussi favorisé cette croissance. De plus, cette croissance a été stimulée par la hausse des produits tirés de nos solutions de soins virtuels. Celle-ci a été partiellement restreinte par les

répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment une baisse des produits tirés du secteur de la santé principalement attribuable à l'arrêt temporaire des services non essentiels dans nos cliniques traditionnelles Medisys et Copeman, à la réduction des demandes de règlement au titre des régimes d'assurance maladie, ainsi qu'à la baisse des produits tirés des clients d'affaires, qui ont dû réaffecter leurs ressources. La croissance des produits tirés des services de données a aussi été amoindrie par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.

- Le nombre net de nouveaux abonnés du service Internet, soit 37 000 abonnés, a augmenté de 12 000 en raison de la demande soutenue des clients consommateurs et d'affaires, qui peuvent rester connectés grâce à l'éventail d'options d'installation que nous offrons, y compris les installations à distance, et de l'amélioration du taux de désabonnement découlant de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication dans le cadre de la pandémie de COVID-19. De plus, nous avons poursuivi nos efforts visant à relier des résidences et des entreprises directement à notre réseau à fibre optique.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision, soit 8 000 abonnés, a diminué de 8 000, surtout en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la présence accrue des services de diffusion vidéo en continu, compensées en partie par la baisse du taux de désabonnement découlant des efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle et de la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication dans le cadre de la pandémie de COVID-19.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité, soit 12 000 abonnés, a augmenté de 1 000 grâce à une solide croissance interne liée à l'éventail d'options d'installation que nous offrons pour permettre aux clients de rester connectés, et à la demande relative aux offres de regroupement de services.
- Les pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels, soit 10 000 abonnés, ont augmenté de 1 000 abonnés par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels confirment la tendance consistant à remplacer ces services par des services mobiles et Internet. Ces pertes sont partiellement atténuées par notre réseau à fibre optique en pleine expansion, les occasions de regroupement de services et nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.
- Le BAIIA de 489 millions de dollars a augmenté de 35 millions de dollars ou 7,7 pour cent et, si l'on exclut les effets d'un gain lié à l'abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI de 71 millions de dollars, le BAIIA des services filaires a diminué de 36 millions de dollars ou 7,9 pour cent. Le BAIIA ajusté de 471 millions de dollars a diminué de 7 millions de dollars ou 1,2 pour cent. Cette baisse est attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment la perturbation temporaire des capacités de TI en raison des fermetures d'établissements imposées par les gouvernements, aux répercussions sur le secteur de la santé des fermetures temporaires des cliniques Medisys et Copeman et de la réduction des demandes de règlement au titre des régimes d'assurance-maladie, aux initiatives visant à accorder la priorité aux clients, y compris la suspension temporaire des frais d'utilisation excédentaire, et à la hausse des créances irrécouvrables. De plus, le BAIIA ajusté inférieur au deuxième trimestre de 2020 a été touché par le déclin soutenu des services vocaux et de données traditionnels, la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés découlant principalement des acquisitions d'entreprise et visant à stimuler la croissance des produits de TI, ainsi que la contribution au BAIIA inférieure des services d'affaires traditionnels. Ces facteurs ont été compensés en partie par une contribution supérieure découlant de l'acquisition de CCC par TI, de l'expansion de la gamme de services offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle, une contribution supérieure des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale, ainsi qu'une hausse des marges sur les services Internet.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a décidé de déclarer un dividende de 0,29125 \$ par action pour le deuxième trimestre. Ce dividende sera versé le 1^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 10 septembre 2020.

TELUS conclut l'acquisition de Mobile Klinik

Le 1^{er} juillet 2020, nous avons acquis la totalité de Mobile Klinik, une entreprise de vente et de réparation d'appareils mobiles en magasin dont les activités sont complémentaires à notre gamme de services mobiles actuelle. La contrepartie de 165 millions de dollars que nous avons offerte était composée de 138 millions de dollars en liquidités, d'ajustements touchant le fonds de roulement et d'une contrepartie conditionnelle de 31 millions de dollars, dont le paiement dépend de l'atteinte des objectifs liés aux produits d'exploitation, à la rentabilité, à l'expansion des magasins et à l'ajout d'abonnés des services mobiles jusqu'en 2023. Nous avons effectué cet investissement dans le but d'assurer la croissance du secteur des services mobiles.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total de 979 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier semestre de 2020 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. En tenant compte des remises visant le spectre, nous avons versé environ 33 milliards de dollars en taxes et en droits relatifs au spectre depuis 2000.
- En investissant plus de 1,4 milliard de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier semestre de 2020, et environ 43 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 3,8 milliards de dollars au premier trimestre de 2020, notamment par l'achat d'environ 2,7 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 127 milliards de dollars et 86 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 1,4 milliard de dollars au cours du premier semestre de 2020, dont 95 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 49 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en trois versements trimestriels effectués entre le début de l'exercice et le 31 juillet 2020, 1,1 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué plus de 18 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont plus de 13 milliards de dollars en dividendes, soit plus de 14 \$ par action.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre de 2020 est fixée au **vendredi 31 juillet 2020 à 12 h, HE (9 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors). Un enregistrement audio sera accessible à compter d'environ 60 minutes après la téléconférence jusqu'au 31 août 2020, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1251847# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors), et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos cibles, nos perspectives, notre actualité, nos plans et nos attentes à l'égard des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour y faire face, ainsi que notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Les hypothèses sur lesquelles nous avons fondé nos prévisions pour 2020, qui sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » du rapport de gestion annuel de 2019, ont été publiées le 13 février 2020, en présumant que nos activités se dérouleraient normalement. Lors de la publication de nos hypothèses pour 2020, nous n'avions pas prévu l'ampleur de la pandémie de COVID-19, notamment l'interruption de l'économie canadienne et mondiale, les mesures gouvernementales établies afin de contenir le risque de transmission et les mesures proactives que nous avons prises pour veiller à la sécurité et au mieux-être des clients, des membres de l'équipe et des collectivités. Nous ne croyons plus que ces hypothèses sont valables. Par conséquent, en mai 2020, en raison de l'incertitude relative à l'ampleur, à la durée et aux répercussions potentielles de la pandémie, nous avons retiré toutes nos perspectives pour 2020 et les hypothèses sur lesquelles elles ont été fondées. Dans le présent communiqué, les énoncés qui concernent nos attentes relatives au BAIIA, au flux de trésorerie disponible et aux dépenses en immobilisations sont fondés sur notre hypothèse actuelle voulant que le redémarrage de l'économie à l'échelle du Canada se poursuivra de la même façon qu'il a commencé au deuxième trimestre de 2020 et qu'il n'y aura pas, même si des cas de COVID-19 continueront d'être dépistés, de « deuxième vague » importante d'infections au Canada ou d'aggravation considérable de la pandémie aux États-Unis ou ailleurs ayant des répercussions majeures sur notre entreprise ou nos clients.

En raison du large éventail de conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude quant à la durée de celle-ci et aux mesures établies pour limiter la propagation et la transmission de la maladie, il est impossible de prévoir avec exactitude, à la date du présent communiqué, les répercussions sur notre entreprise. Par conséquent, nos résultats opérationnels et financiers pourraient s'avérer très différents des prévisions que nous avons publiées. En mai 2020, nous avons donc retiré nos prévisions financières consolidées pour 2020, qui ont été publiées dans notre communiqué du 13 février 2020 et déposées sur SEDAR.

Nous comptons réviser nos hypothèses et envisageons de mettre à jour nos perspectives et nos prévisions pour la période de trois mois et la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2020 lorsque nous publierons notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2020.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, sur les membres de notre équipe et sur nos collectivités, ainsi que les changements apportés à nos activités en raison de la pandémie, notamment l'offre et la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris l'annonce, par le gouvernement fédéral en mars 2020 (laquelle a été réitérée en juin 2020), de mesures visant une réduction de 25 % des tarifs liés aux forfaits mobiles comprenant de 2 Go à 6 Go de données des entreprises de services mobiles nationales, au cours des deux prochaines années; les lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de protection des consommateurs; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'appliquer le Code sur la vente en gros, lequel vise à s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination et le transfert de licences de spectre, le coût, la disponibilité et l'échéancier de libération du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris le décret-loi signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump, en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis, ainsi que les décisions prises par d'autres gouvernements étrangers; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.
- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IoT ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMM ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, tels que nos forfaits Sans tracas et les forfaits comparables, les

forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMMA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises de notre filiale TELUS International, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada; et notre capacité à faire croître avec succès notre entreprise offrant des solutions de données intelligentes.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaine virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMA des téléphones mobiles et des PMMA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la

gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et les enchères de spectre des ondes millimétriques qui, à l'heure actuelle, sont dans les deux cas censées avoir lieu en 2021, et l'annonce relative à la mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2022. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles

d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourrait accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale de la dynamique du commerce entre les grandes économies mondiales.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2019. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2020 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certains des indicateurs n'ont pas de définition couramment acceptée dans l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent, mais sans s'y limiter, les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour l'aménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices, la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration et les gains découlant des regroupements d'entreprises.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

En dollars canadiens et en millions	Deuxième trimestre se terminant le 30 juin		
	2020	2019	Variation
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	290	517	(227)
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices	42	22	20
Redressements d'impôt	2	(123)	125
Pertes associées à la période résiduelle des baux et quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	3	—	3
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices	14	—	14
Abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI, après l'impôt sur les bénéfices	(35)	—	(35)
Bénéfice net ajusté	316	416	(100)

Rapprochement du BPA de base ajusté

En dollars canadiens et en millions	Deuxième trimestre se terminant le 30 juin		
	2020	2019	Variation
BPA de base	0,23	0,43	(0,20)
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,04	0,02	0,02
Redressements d'impôt, par action	—	(0,10)	0,10
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,01	—	0,01
Abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI, après l'impôt sur les bénéfices, par action	(0,03)	—	(0,03)
BPA de base ajusté	0,25	0,35	(0,10)

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre se terminant le 30 juin	
	2020	2019
Bénéfice net	315	520
Coûts de financement	202	189
Impôts sur les bénéfices	117	31
Amortissement	505	470
Amortissement des immobilisations incorporelles	220	163
BAIIA	1 359	1 373
Ajout des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA	70	29
BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 429	1 402
Ajout des pertes associées à la période résiduelle des baux et de la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	3	—
Déduction de l'abandon d'une provision découlant des ventes d'options de vente associées aux acquisitions d'entreprises au sein de TI	(71)	—
BAIIA ajusté	1 361	1 402

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans l'industrie. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des modifications comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre se terminant le 30 juin	
	2020	2019
BAIIA	1 359	1 373
Ajout des pertes hors trésorerie (déduction des gains hors trésorerie) découlant de la vente de biens, d'installations et d'équipement	1	(5)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	14	1
Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles	102	15
Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)	(81)	(64)
Contrats de location anciennement comptabilisés comme contrats de location-financement (incidence de la norme IFRS 16)	27	13
Autres postes :		
Rémunération nette fondée sur des actions	41	20
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	25	19
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(12)	(12)
Intérêts payés	(199)	(147)
Intérêts reçus	3	3
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	(756)	(770)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	524	446
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(13)	(122)
Flux de trésorerie disponible	511	324

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une dynamique société spécialisée en technologies de l'information et des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 15 milliards de dollars et à 15,4 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. À TELUS, nous exploitons notre technologie de pointe pour produire des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. TELUS Santé est le fournisseur de TI le plus important dans le secteur de la santé au Canada, et TELUS International fournit les solutions de processus opérationnels les plus novatrices qui soient à de grandes entreprises bien établies à l'échelle mondiale.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa vocation sociale de connecter avec passion tous les Canadiens pour un monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert plus de 700 millions de dollars et 1,3 million de jours de bénévolat à la collectivité depuis 2000. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com ou suivez-nous sur Twitter (@TELUSnews) et sur Instagram (@Darren_Entwistle).

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

François Gaboury
438-862-5136
francois.gaboury@telus.com